

# COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CAC

Le 23 MARS 2021 en visio à 10h



Membres Présent.e.s : Nicole PICQUART ; Edgar PRIOUR ; François BERNARD ; Lucie LAMBERT ; Olivier PICOT ; Gilles ROUBY

Invité.e.s : Isabelle BOYER ; Dominique JAULMES ; Jean-Baptiste JOBARD ; Chantal ABOU ; Colette SPIRE

- Les documents concernant ce CA sont à retrouver sur la gare centrale : <http://garecentrale.associations-citoyennes.net/?PageCA>

## Synthèse des décisions/motions/propositions :

Le compte-rendu du dernier CA du 9 février 2021 est validé

Poursuite du travail sur **la loi séparatiste** en regardant largement les retombées pour les associations.

Le CAC doit reprendre ses échanges avec la fédération des centres sociaux pour connaître leur réaction et pouvoir les soutenir suite à l'affaire El Haïry (en lien avec la Boite sans projet).

Le CAC a déposé une **demande de poste Fonjep recherche** pour 2022.

Notre **stratégie globale reste équilibrée entre mobilisations ET analyses.**

Notre objectif consiste à créer une force politique portant les enjeux des associations citoyennes.

Survol du calendrier interne externe : les temps forts des associations et réseaux membres du CAC à retrouver sur notre "[ligne de temps/agenda des mobilisations](#)". Avec la reprise en mars de nos Universités des savoirs associatifs en visio.

Programme interne : AG en avril + temps forts (CA et plénière) mai/juin + séminaire automne.

### Préparation de l'Assemblée générale

CR 2020 : Décision de réaffecter les provisions prévues (20.000€) pour 2020

Garder en provision pour risque les sommes exonérées par l'Urssaf

Préparer le renouvellement du CA (au moins 2 places disponibles)

## 1ÈRE PARTIE : Point d'actualité du CAC et des associations & réseaux

- **D'un CA à l'autre**

Le compte-rendu du dernier CA du 9 février 2021 est soumis à la validation.

- **Validé à l'unanimité**

- **Point d'information rapide : quel a été le travail du CAC depuis le dernier CA ?**

**Loi "séparatiste"** après le rapport de l'observatoire des libertés associatives, la communication, l'action avec LA Coalition devant l'Assemblée Nationale, nous allons participer à des petites vidéos sur le mode "*si loi passe, voilà pour vous militants et responsables associatifs ce qui peut vous arriver*".

C'est un combat difficile car sous couvert de lutte contre le terrorisme il se joue beaucoup de choses mais pas encore visibles et les associations ne se sentent pas concernées. De plus, au-delà des cultes d'autres secteurs sont impactés comme l'association des centres d'interruption de grossesse (ANCIC) que le gouvernement voudrait utiliser pour faire la police des familles.

Lien avec [l'affaire El Haïry à Poitiers](#) et l'article du JDD assez problématique ! Il semble important que le CAC reprenne ses échanges avec la fédération des centres sociaux pour savoir comment ils comptent réagir et comment les soutenir (et avec la boîte sans projet).

**Sur la loi 4D** : nous la maîtrisons mal, c'est la dernière version de la Loi 3D travaillée par l'Ufisc mais qui touche à la constitution et aux différentes couches Etat/collectivités avec faible probabilité de passer.

**Sur la réorganisation des ministères,** Lucie propose une note de compréhension sur les différents rattachements/transferts... qui peut servir pour un travail même si pas finie.

*Actes-if est sollicité pour faire une formation "piloter un tiers-lieu" en IDF - référence au dispositif néolibéral dans la culture : la fabrique de territoire avec un modèle économique hybride, où la participation des habitants est "récupérée". Cela questionne sur les objectifs visés par le ministère mais si on ne tente pas d'y être, on ne peut pas influencer, donner notre avis et rappeler des choses essentielles*

- *une question intéressante à travailler par le CAC : "les modèles économiques" solidaires et démocratiques en appuyant les mesures du PACTE pour la transition.*

Le CAC vient de déposer la demande **pour un poste Fonjep recherche** (ministère J&S) dans la perspective de la création d'un 3ème poste en 2022 et pour lequel l'ensemble des postes de l'équipe salariée seront à redéfinir) - réponse en juin.

Le point RH individuel avec les salariés est en cours - avec demande d'une prime pour les 2 salariés.

- **Point de décision : quel doit être le travail du CAC à partir de maintenant et pour la période qui arrive. Comment organiser au mieux ce travail ?**

Le livre à paraître "*Quel Monde associatif demain ? Mouvements citoyens et démocratie*" permet de rendre visible et lisible notre stratégie globale qui tient la ligne dans les mobilisations ET les analyses.

Dans numéro d'avril de Jurisasso, article du CAC rédigé par Gilles "[Un monde associatif en alerte](#)".

Notre objectif consiste à créer une force politique portant les enjeux des associations citoyennes.

## 2ème PARTIE : Calendrier des chantiers ouverts et appels à participation

- Cycle 2021 de [l'université des savoirs associatifs](#) en visio (faute de mieux) reprend le 31 mars ainsi que les arpentages.
- Séance plénière du 10 avril « [le monde associatif peut-il viser plus que la seule réparation ?](#) » (reportée au 26/06)
- Calendrier interne : CA, AG, RDV mensuel du CAC présenté
- Temps forts des associations et réseaux membres du CAC à retrouver sur notre "[ligne de temps](#)" que vous pouvez compléter avec vos propres événements

Les étapes donc :

1. AG & plénière les 9 et 10 avril
2. Temps forts début d'été (CA, débats...)
3. Séminaire début automne

Ces séquences devraient nous permettre de définir missions et calendrier permettant la création d'un troisième poste pour 2022.

## 3ème PARTIE : Préparation de l'Assemblée générale

- **Résultat exercice 2020**

- en cotisations sociales, le coût est moindre /2019 (activité partielle et exonérations) ; cependant l'Urssaf pourrait nous demander de rembourser jusqu'à 6.000 € donc mettre cette somme en provision pour risque.

- Reprise : en 2019 on avait prévu de reprendre 20.000 € en 2020 sur des actions (15.000€ caravane + 5.000€ livre des 10 ans) qui n'ont pas eu lieu (même si il y a eu quelques dépenses notamment sur le livre des 10 ans, l'AG, les étapes virtuelles de la caravane et le livre collectif à sortir en 2021). Cependant, cette année était assez exceptionnelle et donc nous ne sommes pas obligés de reprendre cette somme : 2020 ne reflète pas la réalité d'une année de travail.

La décision dépend de ce qu'on prévoit. 2021 et 2022 sont des années à risque (entre le renouvellement de CPO à signer, les demandes de subvention, les AAP).

De plus il est logique de garder la provision pour la caravane puisqu'elle n'a pas eu lieu ; le cabinet comptable indique qu'on peut provisionner jusqu'en 2023 la somme des 15.000€ pour la caravane (ou en utiliser une partie en 2021 et 2022).

**Décision : On n'utilise pas les provisions en 2020. On les réaffecte pour 2 années sur les mêmes actions.**

- Les investissements (ordi et vidéo projecteur) prévus n'ont été faits qu'en fin d'année et pèseront donc sur 2021/2022/2023

En 2018 il y a eu la réforme du plan comptable des associations qui est applicable en 2020 sur la forme de présentation des comptes avec une annexe imposante.

Attention à la valorisation du bénévolat : elle est à justifier par un tableau + des attestations ; importance de garder de la stabilité dans notre méthode.

**Pour les financeurs publics, déposer la plaquette du cabinet Abbou et non les comptes simplifiés.**

Référence à la compta CARE : <https://coopdescommuns.org/fr/comptabilite-et-communs/> >> La présentation des comptes très politique.

- **BP 2021-2023 incluant la piste pour un 3ème emploi salarié**

Budget prévisionnel 2021 - version haute/basse

Actuellement nous n'avons pas complètement l'espace pour un 3ème emploi dans le budget prévu.

Nous avons un Fond associatif de 48.000€ environ avec budget 150.000€ donc « seulement » 3 mois de fonctionnement + 20.000€ de fonds potentiels latents (pas dispo immédiatement).

Il existe un décalage entre ce que les experts recommandent (plus 6 mois de fonctionnement) et ce que les financeurs acceptent !

- *Article France active brochure "pourquoi une asso doit gagner de l'argent", très instructive <https://www.franceactive.org/download/guide-association-fonds-propres-2/>*

**Décision : Le CA arrête le résultat tel qu'il apparaît dans les comptes présentés (après dernières vérifications/corrections)**

Les comptes sont importants, ils traduisent politiquement ce que nous faisons

- **Discussion sur les orientations du CAC (Rapport moral)**

Gilles projette son document préparatoire : Axe participation dans des collectifs : LA Coalition, Pacte pour la transition... + Axe mobilisation : développement des relais locaux (des associations locales demandent la signature du CAC pour s'engager aussi en ce nom-là) et travail à la constitution d'un front commun associatif + Axe contribution à la recherche : travail avec JL Laville (journée 21 nov + livre à venir en mai) + Université des savoirs associatifs + rencontre IFMA .

Tous nos outils et modalités de diffusion & info (sites, quiz, timeline, livrets, livres, communiqués) ne sont pas dans les "orientations", mais existent dans d'autres espaces.

Le travail de décryptage des textes de loi ou autres textes essentiels se situe dans l'axe « recherche » soit de façon sectorielle soit plus large.

Proposition de construire un dossier **collectif avec une synthèse globale** sur tout ce qui est en jeu dans l'évolution des politiques publiques. Ce point intéresse **Olivier qui peut y travailler** avec Jean-Claude dans le prolongement de son article du livre ERES.

Nicole rappelle l'importance d'avoir des critères précis pour décoder les enjeux actuels de société - en référence au livre "ruses de riches" (cf séance [Université des savoirs asso sur livre JF Draperi](#) le 31 mars) – et c'est un travail d'apport de connaissances et d'analyses que le CAC doit mener dans la durée.

Gilles rappelle la possibilité de rédiger de courtes analyses via le blog Médiapart du CAC.

- **Renouvellement des instances**

Les membres rééligibles à l'AG 2021 sont (renouvellement par tiers glissant) :

Olivier PICOT > se représente

Edgar PRIOUR > se représente

Jean-Claude BOUAL > ne renouvelle pas son mandat

UFISC > renouvelle et nous fait part de leur représentation

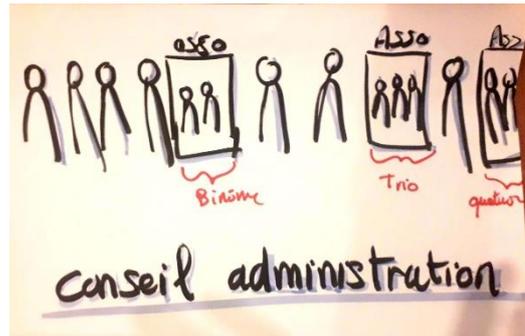
SEP-UNSA > on doit les solliciter à nouveau sur leurs intentions.

➤ savoir avant l'AG si tout le monde se représente (en dehors de Jean-Claude)

Candidatures : après discussions avec divers réseaux et personnes, François Bernard est d'accord, d'autres comme Alain Lemarchand sont en réflexion.

Besoin de renouveler la coordination et le bureau : Nicole, qui est Présidente du CNLRQ n'est plus assez disponible au poste de secrétaire (pour tenir notes/cr et agenda avec Isabelle).

Un travail est nécessaire autour de la définition du « groupe veille politique » : faire le point de ceux & celles qui y sont actuellement, et de celles et ceux à faire entrer.



## 4ème PARTIE : Points divers

Dans le champ des droits culturels, à noter le livret très complet qui sort à l'Ufisc « Culture et émancipation : cheminer avec les droits culturels » qui sera à diffuser plus largement (notamment lors d'une prochaine Université des Savoirs Associatifs).

Quiz sur livre des 10 ans du CAC et de lutte pour libertés associatives : <http://garecentrale.associations-citoyennes.net/?Quiz>

### Présentation du Jeu Le livre 10 ans de lutte

#### Le livre 10 ans de lutte

Ce quiz va vous poser des questions portant sur les 10 années de vie et luttes associatives de 2010 à 2020



JOUER

REVENIR AU CHOIX DES JEUX

Etats Généraux du post-urbain : le CAC participe aux réflexions.